

eis gemeng

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, Monsieur le Ministre de l'Environnement a délivré l'autorisation à LUXCOS S.A. (arrêté N° 1/25/0363 du 17 octobre 2025) pour la modification des installations (1/21/0688), 234 Z.A.E. Wolser A à Bettembourg.

Un recours contre lesdites décisions est ouvert à tous les intéressés en général auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 (quarante) jours à dater du premier jour de l'affichage de la présente et doit être interjeté sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau des Avocats à la Cour.

Affichage: du 24 octobre 2025 au 2 décembre 2025

Bettembourg, le 21octobre 2025

Pour le collège des Bourgmestre et Echevins

**Damien NEY** 

Secrétaire Communal

**Laurent ZEIMET** Bourgmestre

